

SEBASTIAN
SANTANDERProfesseur de science politique et de relations internationales à l'Université de Liège et auteur de l'ouvrage *Dynamiques des relations internationales* (Presses universitaires de Liège 2026)

« L'administration Trump nage à contresens du multilatéralisme »



Le 3 janvier 2026, le monde apprenait l'enlèvement de Nicolás Maduro par les États-Unis, précédé de bombardement sur plusieurs sites du nord du Venezuela. Sebastian Santander (ULiège) replace

cette extradition dans l'histoire des interventions unilatérales américaines et analyse comment l'administration Trump reconfigure l'ordre international.

Comment peut-on qualifier cette intervention américaine au Venezuela ?

Cette intervention – la capture de Maduro et son exfiltration vers les États-Unis – est illicite au regard du droit international. Celui-ci ne reconnaît l'usage de la force que si le Conseil de sécurité des Nations unies le recommande, ou si un État se voit attaqué et voit sa souveraineté ainsi que son intégrité territoriale violées par un État tiers. Alors, à ce moment-là, c'est la légitime défense qui intervient. Il est vrai que le régime de Maduro est un régime autoritaire, marqué par des fraudes, des prisonniers politiques et une crise migratoire majeure engendrée par un système économique étouffé. Toutefois, en droit international, la question de la nature du régime politique interne n'entre pas en considération.

Comment analyser le gouvernement mis en place au Venezuela ?

Les États-Unis veulent créer des liens avec des régimes idéologiquement alignés. S'ils ne le sont pas, ils les y contraignent. C'est ce que Trump fait en apportant son soutien à Delcy Rodríguez, présidente par intérim. Il vise à travailler avec le régime en place afin d'en retirer des bénéfices. Delcy Rodríguez bénéficie du soutien des forces de police, entretient des relations diplomatiques avec le monde extérieur et certains acteurs du secteur privé. Soutenir María Corina Machado aurait signifié un vrai changement de régime, ce que l'administration Trump semble ne pas souhaiter. Cela aurait engendré dès le départ une très faible légitimité pour quelqu'un comme Machado, car elle aurait été perçue comme placée à la tête de l'État vénézuélien par une puissance extérieure. De plus, sa figure est plus polarisante, ce qui n'aurait pas servi les intérêts américains.

Quelles sont les relations de Delcy Rodríguez – et du Venezuela – avec la Chine ?

Pour comprendre les relations entre le Venezuela et la Chine, il faut d'abord remonter en arrière. Quand Trump est arrivé

au pouvoir la première fois en 2017, il a imposé un grand nombre de sanctions à l'encontre du régime maduriste. En étouffant l'économie et plus particulièrement le pétrole, l'idée est d'essayer de faire tomber ce régime considéré beaucoup trop proche des intérêts chinois, russes et iraniens. Il faut savoir que plus ou moins 90 % de l'économie vénézuélienne dépendait du pétrole alors que le Venezuela en produisait très peu en réalité.

En 2019, lors des présidentielles, l'administration Trump a appuyé Juan Guaidó et le Venezuela s'est retrouvé avec deux présidents : l'un reconnu par une partie de la communauté internationale, l'autre par une autre partie de la communauté internationale et la Chine. Cette dernière est une puissance montante depuis à peu près quinze, vingt ans en Amérique latine. Elle a commencé à prêter de l'argent au Venezuela et donc au régime de Maduro. Le Venezuela a accumulé à peu près entre 50 et 60 milliards de dollars de dettes auprès de la Chine. Pour rembourser, le régime a dû exporter son pétrole brut à bas prix vers la Chine, engendrant une dépendance très forte.

Ce qui ne plait pas aux États-Unis...

L'administration Trump considère aujourd'hui le continent latino-américain comme sa chasse gardée. Elle est dans un bras de fer avec la Chine. L'un des messages qu'envoient donc les États-Unis à la Chine par cette intervention est : « Vous ne devez pas jouer dans notre arrière-cour. L'Amérique latine, c'est notre terrain de jeu, c'est notre zone d'influence. »

Si l'on a aujourd'hui une des administrations les plus anti-chinoises que les États-Unis aient connues, il ne faut pas oublier qu'il y a vraiment un consensus à l'échelle politique américaine en ce qui concerne la Chine. Elle est perçue, que ce soit par les démocrates ou les républicains, comme une vraie menace pour la puissance américaine.



Pouvez-vous développer la montée en puissance de la Chine en Amérique latine ?

Depuis quinze, vingt ans, la Chine investit dans les infrastructures d'un certain nombre de pays latino-américains. Elle a par exemple financé à coup de quelques milliards d'euros la mise en place d'un énorme port à Chancay, au Pérou. Vous avez aussi des pays qui ont ouvert leurs mines à l'exploitation chinoise. Les Chinois sont aussi massivement présents dans les relations commerciales, achetant non seulement les matières premières mais aussi les produits agricoles des pays d'Amérique latine en échange de biens manufacturés à valeur ajoutée comme de l'électroménager, des véhicules électriques ou de l'électronique. On peut donc observer que se met en place une sorte de relation économique et commerciale « Nord-Sud » entre la Chine et l'Amérique latine.

Élément supplémentaire: les Chinois prêtent aussi de l'argent aux pays fortement endettés. C'est le cas de l'Argentine. Javier Milei est pro-américain, pro-Trump mais il a conclu des accords de *swap* de devises (la Chine prête des Yuans –sa monnaie– à l'Argentine. L'Argentine peut utiliser ces Yuans pour payer ses importations venant de Chine ou rembourser ses dettes sans avoir besoin de dollars, NDLR), ce qui déplaît fortement aux États-Unis. Si l'Argentine mettait un terme à ce *swap*, l'économie du pays pourrait s'effondrer.

L'attaque contre le Venezuela est-elle une résurrection de la doctrine Monroe ?

Oui, mais pas seulement. L'attaque contre le Venezuela marque une résurrection de la doctrine Monroe, mais aussi du concept de la « destinée manifeste » et du corollaire Roosevelt. La doctrine Monroe date du 19^e siècle. Il s'agissait d'une doctrine défensive qui envoyait le message aux Européens de cesser leurs incursions sur certains territoires du continent latino-américain mais aussi des Caraïbes. Dans la deuxième moitié du 19^e siècle, à mesure que la puissance américaine grandit, un autre concept a émergé: la destinée manifeste – « Manifest Destiny » en anglais – qui consiste à dire que les États-Unis auraient la mission divine de s'ériger en arbitre pour faciliter la stabilité dans le monde. S'y est ensuite greffé le corollaire Roosevelt, prolongement offensif de la doctrine Monroe, au début du 20^e siècle, marqué par une politique de la canonniers. C'est en s'appuyant sur ces doctrines que les États-Unis vont commencer à justifier leurs interventions, notamment sur le continent latino-américain. Nous retrouvons ces éléments dans le cas vénézuélien: chasser les puissances étrangères; utiliser la force pour mettre un régime récalcitrant au pas et s'imposer comme seul intermédiaire pétrolier entre ce pays et le reste du monde.

Sans réel soutien des industries pétrolières, les États-Unis sont-ils à même d'exploiter le pétrole vénézuélien comme ils le prétendent ?

En effet, le PDG d'ExxonMobil, Darren Woods ainsi que d'autres dirigeants d'entreprises pétrolières américaines se sont montrés réticents en raison de la situation instable du pays, de la vétusté des infrastructures. Exxon craint l'expropriation de ses actifs comme sous Hugo Chávez en 2007.

Trump ne peut pas les contraindre. Il feint en prétendant qu'il donnera cela à d'autres acteurs internationaux. Cela nous révèle qu'il y a une part d'improvisation dans la politique de Trump.

En termes de dynamique internationale, à quoi assiste-t-on ? À la fin d'un monde, au retour d'un ancien monde ?

Je ne pense pas qu'on soit à la fin d'un monde. On a trop tendance à vouloir voir des ruptures partout. Il y en a eu dans l'histoire, bien sûr. L'année 1989 par exemple marque la fin du système bipolaire. J'observe avec cette administration Trump des éléments de rupture mais aussi de continuité. L'administration Trump est en réalité dans une logique unilatérale et une diplomatie de type transactionnelle, de calcul immédiat. On le voit avec le Groenland. Elle nage à contresens du multilatéralisme. Autre élément de rupture: la manière dont l'administration Trump appréhende certaines alliances qu'on pensait pérennes. C'est le cas de l'OTAN par exemple et des partenaires européens des États-Unis. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les Européens se sentent désemparés. Ils ont toujours cru que cette alliance était pour ainsi dire « acquise ». Ils découvrent que non. La disruption se marque aussi dans le fait que les différentes administrations américaines, par le passé, avaient tendance à souvent utiliser un narratif de légitimation du recours à la force, invoquant le respect des droits de l'homme ou de la démocratie. On l'a vu notamment avec Georges W. Bush qui justifiait son intervention en Irak au nom de la liberté (son « Freedom Agenda »). Ce sont des postures civilisationnelles qui nous renvoient d'ailleurs à la destinée manifeste. Trump aujourd'hui ne s'embarrasse plus du tout de ce genre de discours autour des droits de l'homme et de la démocratie. Il a enlevé le filtre en quelque sorte.

Le fait que les États-Unis veulent maintenir leur puissance et leur supériorité militaire dans le monde témoigne en revanche d'une continuité. Il y a un refus de plus en plus manifeste que les États-Unis entrent dans un déclin stratégique, notamment face à de grandes puissances comme la Chine, la Russie ou d'autres. Parmi les éléments de continuité, on peut aussi citer la question de la sécurité d'Israël, l'enjeu de la rivalité avec la Chine.

On a longtemps présenté Trump comme un partisan du protectionnisme. Ce n'est pas parce que ses administrations ont adopté des politiques protectionnistes que les États-Unis étaient isolationnistes, comme beaucoup de journalistes ont pu le dire à une époque. Ces politiques qui devraient être qualifiées de mercantilistes plutôt que de protectionnistes avaient pour objectif d'obtenir des concessions de la part des autres États et donc faire en sorte que les entreprises américaines puissent mieux placer leurs produits à l'échelle internationale.

Un élément en revanche se manifeste beaucoup plus avec Trump que dans d'autres administrations précédentes: sa volonté de créer des zones d'influence exclusives. Cela nous renvoie au 19^e siècle, avec l'idée que des puissances auraient chacune leur zone d'influence géopolitique.

En repoussant les puissances extra-continentales qui agissent sur le continent latino-américain, il envoie aussi un message aux autres grandes puissances, les incitant à s'engager dans des pratiques unilatéralistes afin d'étendre leur zone d'influence au mépris du droit international.





Que devrait faire l'Europe face à ce mépris assumé du droit international ?

L'Europe est tiraillée entre ceux qui souhaitent la renforcer et ceux qui sont plutôt portés vers l'alliance transatlantique. Des figures comme Ursula von der Leyen, ou Kaja Kallas ont fait profil bas par rapport aux actions menées par les États-Unis. Sur le Venezuela, Kaja Kallas a appelé « à la retenue » mais n'a à aucun moment condamné la violation du droit international. On a aussi vu Ursula von der Leyen accepter un accord sur les tarifs douaniers, en juillet 2025, que certains ont jugé favorable aux intérêts américains et relativement désavantageux pour l'Europe. Ces réactions timorées s'expliquent probablement surtout par la dépendance des Européens aux États-Unis.

Et sur le Groenland ?

L'Europe se trouve dans une position extrêmement délicate. En théorie, elle dispose d'outils juridiques, mais leur activation réelle face aux États-Unis est très incertaine. Il ne faut pas oublier que les États-Unis, contrairement à ce que Trump dit aujourd'hui, ont été les parrains de la construction européenne. Ils sont aussi le garant de la sécurité européenne puisqu'ils sont non seulement partenaire principal au sein de l'OTAN mais aussi le premier pourvoyeur d'armes du continent.

Si une intervention militaire américaine devait avoir lieu sur ce territoire danois, quelles seraient les obligations des autres pays européens ?

Même si le Groenland ne fait pas partie de l'Union européenne, c'est un territoire danois. Si le Danemark invoquait l'article 42 alinéa 7 du traité de Lisbonne, cela obligerait les autres membres à une solidarité militaire, l'équivalent de l'article 5 de l'OTAN. Cependant, imaginer une réponse militaire européenne contre leur principal allié de l'OTAN reste une hypothèse très théorique, malgré l'existence de cette disposition juridique.

L'Europe dispose-t-elle d'autres armes, économiques par exemple, pour répondre aux pressions de Trump sur le Groenland ?

L'Europe peut décider d'activer ce qu'on appelle l'instrument anti-coercition. C'est un outil qui permet à l'Union européenne de riposter de manière concrète, par exemple en imposant des

droits de douane ou des restrictions d'investissement. C'est d'ailleurs l'option qui semble la plus plausible aujourd'hui et celle dont les dirigeant-es discutent activement. On voit que même les partenaires les plus « pro-Trump », comme Giorgia Meloni en Italie, ont dénoncé la volonté de Trump d'adopter des sanctions contre l'Europe sur la question du Groenland. Elle a clairement pris position pour l'Union européenne en affirmant que c'était une erreur. C'est le signe d'une volonté d'adopter une position commune collective pour envoyer un message clair aux États-Unis que ce type d'attitude est inacceptable. Il s'agit d'un premier pas. Je reste cependant prudent. Bien que des outils juridiques existent et que l'Europe pourrait les mobiliser, l'Union a toujours été historiquement très frileuse par rapport à l'idée d'adopter une position unifiée afin de faire front à l'égard des menaces émises de la part de l'administration Trump.

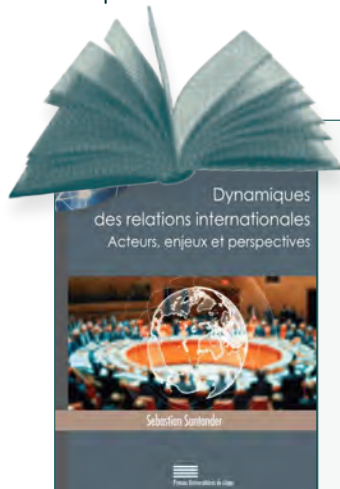
J'aimerais conclure cet entretien en abordant les possibilités éventuelles d'un front unifié des États d'Amérique latine, voire même la renaissance du « non-alignement actif »¹. Rêve ou réalité ?

Je pense que cela relève en effet davantage du fantasme que de la réalité. On a vu une Amérique latine très fragmentée sur l'épisode vénézuélien. Certains ont condamné l'agression comme le gouvernement Petro en Colombie, Lula au Brésil ou encore Sheinbaum au Mexique.

Ils n'ont pas, je dirais, émis de position commune par rapport à cela. Chacun l'a fait de manière individuelle et dans un ton à chaque fois différent. Vous avez des pays qui se sont abstenus de commenter et vous avez des pays qui se sont très clairement prononcés en faveur de cette intervention, Milei en Argentine, Noboa en Equateur ou Bukele au Salvador.

Cela reflète un continent politiquement fragmenté, avec des gouvernements allant de la gauche radicale et du centre gauche à la droite conservatrice et traditionnelle, voire à l'extrême droite. En Amérique latine, il existe aussi des « fora », des organisations régionales qui auraient pu se réunir et adopter une position ferme face à cette intervention. Mais ces organes sont eux-mêmes traversés par ces divisions nationales et cette fragmentation idéologique. Elles sont de ce fait paralysées, ce qui profite à Trump.

¹ Leprince, C. (2026, 12 janvier). « Non-alignement actif » et souveraineté en Amérique latine : trajectoire d'un concept [Épisode de podcast]. France Culture. Radio France.



Sur la table de Sebastian Santander

Face à un monde en constante mutation où les bouleversements s'opèrent selon une cadence rapide et où les repères se déplacent continuellement, appréhender les dynamiques qui animent et façonnent la vie politique internationale devient fondamental. Le lecteur y trouvera de nombreuses clés qui lui permettront de saisir la globalité et la complexité croissante de la réalité contemporaine.

